

Formation initiale cadres de santé & IDE

7 heures

CAR-INI-002



Objectifs pédagogiques

Être capable de renseigner le dossier patient, consulter l'information, planifier l'activité et utiliser les différents outils de soins du DPI.



Public(s)

Cadre de santé ou IDE arrivant dans l'établissement et n'ayant aucune connaissance de Cariatides. Formation initiale dans le cadre d'un projet de déploiement de Cariatides



Pré-requis

Connaissance des outils bureautiques Microsoft Office ou équivalent



Modalités pédagogiques

Formation - Action basée sur une pédagogie de mise en situation et/ou de travaux pratiques



Moyens et supports pédagogiques

A la charge du SIB

- Support pédagogique fourni
- Travaux pratiques

A la charge de l'établissement

- Accès internet
- Fournir les accès aux postes de salle de formation
- Etablissement autonome : Accès à l'environnement de formation et/ou production
- 1 PC par participant
- Vidéoprojecteur
- Paperboard
- Convoquer les stagiaires en interne



Modalités d'évaluation et de suivi

Evaluation sur cas pratiques ou exercices ou Quiz en cours et fin de formation
Cette formation ne fait pas l'objet d'un contrôle des acquis via une certification



Formateur

Formateur spécialiste



Programme

Introduction à Cariatides

- > Qu'est-ce qu'un DPI ?
- > Se connecter, son profil, ses droits
- > Naviguer dans Cariatides

Localiser un patient

- > Rechercher un patient et accéder à son dossier en fonction de ses droits d'accès et des règles de confidentialité
- > Consulter son dossier administratif et social (fiche de synthèse)
- > Consulter l'historique de ses séjours et mouvements

Renseigner le dossier du patient

- > Renseigner le dossier administratif et social, créer le DMP
- > Saisir les observations et consulter le journal complet
- > Renseigner les fiches et grilles d'évaluation
- > Consigner les relevés des paramètres vitaux

Selon les besoins de l'établissement :

Planifier, coordonner et tracer l'activité de soins à partir du plan de soins

- > Planifier des soins et des surveillances autorisées dans le cadre de son rôle propre
- > Valider les soins et les surveillances
- > Renseigner le dossier de soins : recueil de données, macro-cibles, transmissions ciblées
- > Planifier et organiser les demandes d'exams ou les RDV du patient

Saisir le PMSI (RIMP ou SSR)



